

Semaine	Chapitre
1	Ancrage théorique : didactique ou sciences du langage ?
2	FLE/FOS/ Différentes appellations concurrentes
3	FOS : origine, caractéristiques
4	FOS : entre l'académique et le professionnel
5	FLM/FLE.FOS et Facultés de langage
6	Suite
7	FLP
8	Analyse des besoins
9	Application : l'AD au service de l'analyse des besoins
10	Application2 : Modèles d'analyse des échanges
11	Conception de contenu :
12	Application : transposition des besoins en contenu à enseigner

Indications bibliographiques

Challe, O. (2003) : *Enseigner les langues de spécialités*. Paris : Economica.

Cuq, J.-P. (dir.) (2003) : *Le dictionnaire de didactique du français*. Paris : Clé international.

Cuq, J.-P. & Gruca, I. (2003) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : PUG.

Mangenot, F. (2003) : « L'apport des TICE à l'enseignement/apprentissage du FOS », 145-156 in : *Y a-t-il un français sans objectifs spécifiques ? Les cahiers de l'ASDIFLE*. Grenoble.

Mourlhon-Dallies F., 2008, *Enseigner une langue ç des fins professionnelles*, Didier, Paris.

Porcher, L. (2002) : « Nécessités pratiques et apports théoriques en FOS: quelles convergences, quelles interrogations ? », 85-100 in : *Y a-t-il un français sans objectifs spécifiques ? Les cahiers de l'ASDIFLE*. Grenoble

Chapitre 2 : FLE/FOS/ Différentes appellations concurrentes

FOS : est l'acronyme de l'appellation « français sur objectifs spécifiques », celui-ci s'inscrit dans le domaine de la didactique du français langue étrangère.

1-Qu'est-ce qui différencie le FOS du FLE ?

Le premier (le FOS) s'adresse à un public professionnel ou en voie de professionnalisation, il s'effectue sur une durée très limitée et vise à « outiller » les apprenants d'une maîtrise utilitaire dans un domaine particulier (tourisme, médecine, commerce, droit, ...). Il est axé sur un certain nombre d'aspects d'une langue, surtout son lexique.

Le second (le FLE) s'adresse à un public d'apprenant dans le cadre d'une formation académique, qui s'étale sur une longue durée. C'est ce qui correspond à l'enseignement du français dans le contexte algérien du cycle primaire au secondaire en passant par le moyen. Ce type d'enseignement vise à installer chez les apprenants les quatre compétences constitutives de la maîtrise parfaite d'une langue, à savoir : la compétence de compréhension orale, la compétence de compréhension écrite, la compétence de production orale et la compétence de production écrite.

2- Appellations concurrentes

L'enseignement du français à des fins pratiques et professionnalisantes a connu diverses appellations qui se sont succédé chronologiquement, nous y reviendrons pour tenter de dresser un tableau panoramique de cette particularité du français (D. Lehmann cité par F. Mourlhon-Dallies2008 : 11-12) :

- a. Français scientifique et technique(1960) : renvoie à des variétés de langues et de publics auxquels est destiné cet enseignement. Il ne correspond à aucune méthodologie particulière,
- b. Langue de spécialité (1963-1973) : ç la différence de la précédente, cette appellation set étroitement liée à la méthodologie SGAV, une attention particulière est aux spécificités lexicales et syntaxiques,
- c. Français instrumental (1970) : paru en Amérique latine, ce français vise la communication scientifique, il recouvre principalement la lecture de textes spécialisés,
- d. Français fonctionnel (1975) : terme lancé par le ministère des Affaires étrangères pour étiqueter une politique volontariste (bourses, stages de formation, opérations). Ce type de français met l'accent sur les spécificités des publics et de leurs besoins,
- e. Enseignement du français sur objectifs spécifiques : calqué sur l'anglais ESP (English for Specific Purposes) ? ce type de français met l'accent sur les objectifs à atteindre, et moins sur les moyens pour y parvenir,

- f. Français de spécialité : le français du tourisme, des affaires, du droit, des sciences, de la médecine, de l'agronomie.
- g. Français langue professionnelle (2006) : renvoie à une langue à visée professionnelle, il s'adresse généralement à un public professionnel ou en voie de professionnalisation qui a déjà une maîtrise suffisante de son domaine d'activité mais éprouve le besoin de communiquer, dans le cadre de son travail, avec un public francophone.

Afin de synthétiser les priorités, et le cadre méthodologique des principaux types de français non généraliste, nous reproduisons le tableau suivant (Idem, pp. 13-14) :

Priorité didactique	Courant	Méthodologie didactique en arrière plan
Maitrise d'un lexique technique et de structures syntaxiques types	Français langue de spécialité (dont français scientifique et technique)	SGAV, français fondamental
Lecture de textes spécialisés	Français instrumental	« Méthode par la lecture »
Réponse aux besoins de communication de l'apprenant dans son travail	Français fonctionnel	Approche communicative, en particulier analyse des besoins, analyse systémique
Connaissance large d'un domaine de spécialité, de ses métiers et des discours qui y circulent	Français de spécialité (type : français du tourisme, français du droit, ...)	Approche communicative, nourrie d'analyse des discours spécialisés
Réponses aux besoins de communication de l'apprenant quel que soit son travail	Français de la communication professionnelle/français à visée professionnelle	Approche communicative, avec identification de situation de travail et d'actes de paroles transversaux aux différents domaines d'activité
Prise de conscience des différentes logiques d'exercice des professions	Français langue professionnelle	Approche port-communicative (et emprunts ç des disciplines autres que la didactique)